

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **troisième jour d'avril 2006**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévigny
Monsieur Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier adjoint, Jean-Marc Bédard est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

06-04-056

Approbation des procès-verbal

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de mars 2006.

ADOPTÉE

06-04-057

Délégation au Panthéon de la Performance

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise une délégation de la Ville de Princeville au Panthéon de la Performance qui aura lieu le 24 mai prochain au Colisée Desjardins de Victoriaville.

Que ce conseil autorise l'achat de 6 billets au coût total de 450 \$.

ADOPTÉE

06-04-058

Ratification des chèques, des dépôts salaires et du temps supplémentaires

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts-salaires, le temps supplémentaire et les chèques fournisseurs suivants

Fonds d'administration :

- En date du 8 mars 2006
 - no 6CH000380 80.52 \$
- En date du 14 mars 2006
 - nos 6CH000381 à 6CH000388 14 089.61 \$

- En date du 22 mars 2006 - nos 6CH000389 à 6CH000394	11 135.19 \$
- En date du 22 mars 2006 - no 6CH000395	4 543.50 \$
- En date du 27 mars 2006 - no 6CH000396	579.00 \$
- En date du 28 mars 2006 - nos 6CH000397 à 6CH000401	15 801.77 \$
- En date du 6 mars 2006 - no 6CH000315	annulé
- En date du 6 mars 2006 - no 6CH000369	annulé
- En date du 27 mars 2006 - no 6CH000396	annulé

dépôts salaires des périodes 200610 à 200613
temps supplémentaire des périodes 200610 à 200613

ADOPTÉE

06-04-059

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Fonds administration:

- En date du 3 avril 2006 - nos 6CH000402 à 6CH000516	238 095.83 \$
--	---------------

Fonds d'immobilisation:

- En date du 3 avril 2006 - nos 6CH200003 à 6CH200006	109 049.39 \$
--	---------------

ADOPTÉE

06-04-060

Rapport des vérificateurs et rapport financier 2005

La trésorière, Louise Bergeron, dépose et explique le rapport des vérificateurs et le rapport financier de la Ville de Princeville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'accepter lesdits rapports tels que déposés.

ADOPTÉE

06-04-061 **Rapport financier 2005 sur la participation aux coûts d'exploitation des ouvrages d'assainissement**

La trésorière, Louise Bergeron, dépose le rapport financier des vérificateurs sur la participation aux coûts d'exploitation des ouvrages d'assainissement pour l'année 2005.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accepter ledit rapport tel que déposé.

ADOPTÉE

06-04-062 **Avis de motion – Règlement augmentant le fonds de roulement de 100 000 \$**

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Côté, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente soit régulière, spéciale ou ajournée un règlement décrétant une affectation d'une partie du surplus accumulé d'un montant de 100 000 \$ pour augmenter le fonds de roulement à 500 000 \$.

06-04-063 **Annulation d'une facture**

Attendu le rapport du greffier à cet effet;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le solde dû à la facture 2FD000295 au montant de 524.04 soit radié.

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers d'organismes subventionnés

Le greffier adjoint indique le nom de l'organisme qui a déposé son état financier : Comité de loisirs en déficience intellectuelle – Classé.

06-04-064 **Paiement des services de la Sûreté du Québec**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à effectuer le paiement pour et au nom de la Ville de Princeville de la somme de 505 675 \$ pour les services de la Sûreté du Québec, payable en deux versements égaux les 30 juin 2006 et 31 octobre 2006.

ADOPTÉE

06-04-065 **Annulation de solde disponible sur règlement d'emprunt fermé**

ATTENDU QUE la Ville de Princeville a entièrement réalisé l'objet du règlement no 2005-93 à un coût moindre que celui prévu initialement;

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 390 500 \$;

ATTENDU QUE le financement permanent de cette somme a été effectué;

ATTENDU QU'il existe un solde de 204 500 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par la ministre des Affaires municipales et des Régions qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt no 2005-93 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt;

Il est proposé, par conséquent, par le conseiller Martin Sévigny, appuyé par le conseiller Claude Côté, et résolu unanimement :

QUE le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement no 2005-93 soit réduit de 595 000 \$ à 390 500 \$;

QU'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise à la ministre des Affaires municipales et des Régions.

ADOPTÉE

06-04-066

Engagement d'un préventionniste et 2^e adjoint au directeur du service incendie

ATTENDU les exigences en prévention contenues au schéma de couverture de risque et des besoins croissants du service de protection contre l'incendie de la Ville de Princeville;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'engager, sur un horaire de 35 heures semaine, Monsieur Christian Chartier pour le poste de préventionniste et de 2^e adjoint au directeur du service incendie de la Ville de Princeville;

Que ses conditions de travail soient celles prévues à l'entente de travail avec le personnel cadre de la Ville de Princeville modifiée à cet effet.

ADOPTÉE

06-04-067

Politique salariale du service incendie

ATTENDU QUE le conseil juge nécessaire d'échelonner les salaires des pompiers en fonction des formations reconnues et réussies;

ATTENDU le document préparé à cet effet par le directeur général et greffier;

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'adopter la politique d'échelle salariale et sur la formation des pompiers du service incendie de la Ville de Princeville telle que déposée par le greffier adjoint;

QUE cette politique fasse partie de la présente résolution;

QUE cette politique soit rétroactive au 1^{er} janvier 2006.

ADOPTÉE

06-04-068

Congrès ACSIQ

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil autorise Monsieur Denys Hunter, chef pompier, et Monsieur Pierre Chagnon, adjoint au chef pompier, à participer au congrès annuel organisé par l'Association des Chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu au Centre des congrès de l'Hôtel Rimouski du 3 juin au 6 juin 2006;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatif à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

06-04-069

Congrès ATPA

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise Monsieur Bruno Vigneault, directeur des Travaux publics, à participer au colloque annuel organisé par l'Association des travaux publics d'Amérique – Section Québec qui aura lieu à au Château Mont-Sainte-Anne, Beaupré les 29, 30, 31 août 1^{er} septembre 2006.

La trésorière est autorisée à effectuer les déboursés relatif à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

06-04-070

Demande au Programme Carrière-Été

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire présenter un projet dans le cadre du programme de création d'emplois « Placement Carrière-Été »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Bizier, appuyé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser le greffier à présenter un projet dans le cadre du programme « Placement Carrière-été »:

QUE la Ville de Princeville accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme « Placement Carrière-Été »;

QUE le maire et le greffier sont autorisés au nom de la Ville de Princeville à signer tout document officiel concernant ledit projet, et ce, avec le Gouvernement du Canada;

QUE la Ville de Princeville s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

ADOPTÉE

06-04-071

Formation du CRM sur la politique portant sur le harcèlement psychologique

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de retenir les services de Me Claude Bernier du Centre de ressources municipales en relations de travail et ressources humaines de l'UMQ pour dispenser auprès des cadres et du personnel de la Ville une session de formation sur le harcèlement psychologique le vendredi 7 avril 2006;

Que les coûts de cette formation soient ceux indiqués à l'offre de service datée du 8 mars 2006.

ADOPTÉE

06-04-072

Soumissions pour l'agrandissement du Centre Sportif (resurfaceuse)

ATTENDU QUE le conseil a procédé le 30 mars dernier à l'ouverture de soumissions pour l'agrandissement du Centre Sportif Paul de la Sablonnière;

ATTENDU QUE la soumission doit être rejetée, étant donné que l'appel d'offre a été produit par invitation alors que le montant excède 100 000 \$ et qu'en conséquence l'appel d'offre doit être public;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu de rejeter la soumission déposée par la compagnie Construction Princeville inc. pour procéder à l'agrandissement du Centre Sportif Paul de la Sablonnière pour la relocalisation de la surfaceuse.

ADOPTÉE

06-04-073

Fourniture d'électricité du kiosque postal du Domaine Paquet secteur Est

CONSIDÉRANT la proposition transmise par Monsieur Eric Béliveau pour la fourniture d'électricité du kiosque postal situé sur la rue du Lac Sud au Domaine Paquet (secteur Est);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accepter la proposition, au montant de 330 \$ annuellement, transmise par Monsieur Eric Béliveau pour alimenter en électricité le kiosque postal, situé sur la rue du Lac Sud au Domaine Paquet pour l'année 2006.

QU'une demande de transfert des installations existantes soit produite à Hydro-Québec pour localiser celles-ci au réseau existant de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

06-04-074

Règlement no 2006-107 décrétant des travaux pour augmenter la capacité d'alimentation en eau potable ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 2 000 000 \$

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2006-107 décrétant des travaux pour augmenter la capacité d'alimentation en eau potable ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 2 000 000 \$.

ADOPTÉE

06-04-075

Demande au Ministère des Transports – Interdiction de stationner

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil demande au Ministère des Transports du Québec, de procéder à l'installation de panneaux d'interdiction de stationnement dans le secteur de la rue St-Jean-Baptiste Nord en face de la résidence de Monsieur André Pelletier située au 163, St-Jean-Baptiste Nord, Princeville.

ADOPTÉE

États financiers 2005 de l'Office municipale d'Habitation de Princeville – Déposé.

06-04-076

Centre d'action bénévole de l'Érable inc. – Demande d'aide financière

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville contribue à l'organisation du Centre d'action bénévole de l'Érable pour un montant de 200 \$ afin d'offrir un support financier important pour les personnes qui oeuvrent bénévolement pour l'ensemble des organismes communautaires de la région de l'Érable.

ADOPTÉE

06-04-077

Comité de loisirs en déficience intellectuelle – Demande d'aide financière

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par le Comité de loisirs en déficience intellectuelle de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévigny, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil autorise le versement d'un montant de 1 000 \$ au Comité de loisirs en déficience intellectuelle pour l'organisation de leurs activités de loisirs sur le territoire de Princeville.

ADOPTÉE

06-04-078

Partage St-Eusèbe – Aide financière

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil autorise l'attribution d'une somme de 7 500 \$ à l'organisme Partage St-Eusèbe de Princeville afin qu'elle apporte un peu de soutien alimentaire et économique aux familles pauvres de Princeville.

ADOPTÉE

06-04-079

Vestiaire St-Eusèbe – Service de collecte de déchets

ATTENDU QUE l'organisme Vestiaire St-Eusèbe a produit une demande à la Ville de Princeville pour obtenir le service de collecte de déchets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Serge Bizier, il est résolu unanimement que le conseil autorise la fourniture du service de déchets au local situé au 90, St-Jean-Baptiste Sud à Princeville.

QU'un montant de 110.42 \$ soit transmis à Récupération Gaudreau pour défrayer les frais de la collecte 2006.

ADOPTÉE

06-04-080

Cadet de l'air - Contribution

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise une contribution de 150 \$ à l'Escadron 814 – Cadets de l'air Optimiste de Plessisville.

ADOPTÉE

06-04-081

Vente de terrains résidentiels – Rue Lecours

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède quatre (4) terrains à Construction Angersnérale inc. ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-1-205 (255 rue Lecours) pour le prix de 9 698.43 \$ avant les taxes applicables, le lot 247-1-204 (265 rue Lecours) pour le prix de 9 698.43 \$ avant les taxes applicables, 247-1-203 (275 rue Lecours) pour le prix de 9 698.43 \$ avant les taxes applicables, 247-1-202 (285 rue Lecours) pour le prix de 9 698.43 \$ avant les taxes applicables;

Le maire et le greffier sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

06-04-082

Approbation du projet de construction de Transport Luc Richard inc. – PIIA de la rue Jérémie-Pacaud

ATTENDU QU'une demande de permis a été déposée pour la construction d'un bâtiment commercial pour cette entreprise de transport ;

ATTENDU QUE cette propriété est située dans la zone I-31 et que cette zone est assujettie au règlement no 2005-95 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE selon l'article 2.8 dudit règlement, le conseil municipal doit approuver les plans déposés pour une telle demande de permis;

ATTENDU QU'un avis favorable du comité consultatif d'urbanisme a été transmis au conseil municipal à l'égard de cette demande;

ATTENDU QUE les objectifs et critères énumérés au chapitre 5 du règlement 2005-95 sont respectés concernant le bâtiment et l'aménagement du terrain.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil approuve les plans déposés pour la construction du bâtiment commercial de l'entreprise Transport Luc Richard sans que ces plans soit soumis à une consultation publique sauf que pour l'affichage, une approbation doit être obtenue par le responsable de l'émission des permis avant de procéder à son installation.

ADOPTÉE

06-04-083

Mandat pour l'élaboration d'un plan – Concept d'aménagement d'un terrain de loisirs

ATTENDU QUE la proposition présentée par la compagnie Mario Bessette aménagiste pour réaliser la réalisation d'un plan-concept d'aménagement d'un terrain de loisirs;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire localiser l'ensemble de ses loisirs extérieurs sur un même terrain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Bizier, appuyé par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que ce conseil confie le

mandat à la Firme Mario Bessette aménagiste pour l'élaboration d'un plan-concept d'aménagement d'un terrain de loisirs.

QU'un montant de 3 500 \$ soit prévu pour en défrayer le coût.

ADOPTÉE

06-04-084

Festival du Cheval – Autorisation pour parade, utilisation du centre Sportif et autres terrains et appui pour la fermeture de la rue Demers Est

ATTENDU QUE l'organisme du Festival du Cheval de Princeville désire obtenir la collaboration de la Ville de Princeville pour la tenue du Festival du Cheval qui aura lieu la fin de semaine du 8 au 11 juin 2006;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le Festival du Cheval à utiliser gratuitement le Centre Sportif Paul de la Sablonnière ainsi que les terrains adjacents, tels que terrains de stationnement, terrain adjacent à la Salle de Quilles, le terrain adjacent à l'édifice Fernand Rivard, le bureau du Festival dans ce même édifice, la rue Baillargeon entre les rues Leclerc et Demers pour la tenue de leurs activités.

QUE l'organisme du Festival du Cheval doit disposer d'assurance en responsabilité civile et locative nécessaire à la couverture des immeubles prêtés.

QUE le conseil autorise également, la fermeture temporaire de certaine rue de la Ville de Princeville pour permettre le déroulement de la parade du Festival qui aura lieu le samedi le 10 juin 2006.

QUE le conseil appuie l'organisme du Festival du Cheval pour présenter une demande de fermeture d'une partie de la rue Demers Est auprès du Ministère des Transports.

ADOPTÉE

Association de fibromyalgie des Bois-Francis – Lettre de remerciements

Chevaliers de Colomb de Princeville – Lettre de remerciements

Club Lions de Princeville – Lettre de remerciements

06-04-085

Fonds Espoir Leucémie

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil accepte de contribuer financièrement à l'organisme du Fonds Espoir Leucémie 9452 enr. pour un montant de 100 \$.

ADOPTÉE

06-04-086

Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska

ATTENDU l'invitation adressée par l'organisme de la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour assister à un cocktail bénéfique qui aura lieu mercredi, le 17 mai 2006;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévigny, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu de réserver deux billets au montant de 140 \$ pour assister au cocktail bénéfice de la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

ADOPTÉE

06-04-087

Service de Garde des Fans

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par le Service de Garde des Fans dans le cadre du programme Opération Enfant Soleil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le versement d'un montant de 100 \$ au Service de Garde des Fans pour la tenue d'une activité bénéfice dans le cadre d'Opération Enfant Soleil.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

06-04-088

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE

Jean-Marc Bédard, greffier adj.

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière